

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél . 04.78.96.00.10
Fax . 04.78.96.08.51

DECISION DU MAIRE

Objet : Signature d'un bon de commande pour des travaux de réfection des luminaires au restaurant scolaire

Le Maire,

Vu la délibération du 28 mai 2020 n°2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'accord-cadre notifié à l'entreprise EJ SAS, le 04/01/2022 pour les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments communaux (lot 5 : électricité),

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de réfection des luminaires au restaurant scolaire,

Considérant la proposition établie par l'entreprise EJ SAS (69 – Chassieu), pour un montant de 6 122.17 € HT (7 346.60 € TTC),

DECIDE

- Article 1 :

De signer un bon de commande avec l'entreprise EJ SAS (69 – Chassieu), pour un montant 6 122.17 € HT (7 346.60 € TTC), afin d'effectuer des travaux de réfection des luminaires au restaurant scolaire,

- Article 2 :

Le Responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Madame le Trésorier, affichée en Mairie et notifiée à l'entreprise.



CHAPONNAY, le 28/10/2022
Le Maire,
Raymond DURAND